

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 30 septembre 2019 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Denis STOLF, maire de Tréveray, Président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Gérard ABBAS, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Dany EDOT, représentant M. ANTOINE, maire de Bure,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Henri FRANÇOIS, commune de Saudron,
- M. Pierre SUCK, commune de Lézeville,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Bernard BILLARD, représentant M. ROCHATTE, Préfet de la Meuse,
- M. David MAZOYER et Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET et Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Jean-Michel FEUILLET, conseiller départemental de la Haute-Marne, vice-président,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA.

Etaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, conseillère départementale de la Haute-Marne,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Daniel LHUILLIER, maire d'Abainville,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jacques LERAY, CEDRA,
- M. Jean-Michel FERAT, Autorité de Sûreté Nucléaire.

Etaient invités :

- Mme Céline PRINS, ARS Grand Est,
- M. Michel VERNAY et Mme Morgane TROUILLET, Santé Publique France,
- Mme Emilie GARDEUR, ORS Grand Est.



1) Approbation du PV du CA du 17 juin 2019

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 juin 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, moins deux abstentions.

2) Etat de référence sanitaire

Mme PRINS et M. VERNAY rappellent les présentations faites lors du CA de mars et de l'AG de mai et font part de l'avancement du projet, notamment concernant la mise en place des différentes instances (comité de pilotage, comité scientifique, comité d'interface, et équipe projet), le budget prévisionnel et le calendrier de mise en œuvre (cf. document ci-joint).

En réponse à M. THERIN, il est précisé qu'une grande partie des actions chiffrées dans le budget est prise en charge dans le cadre de conventions entre les partenaires (ARS/Santé Publique France, ARS/ORS, Santé Publique France/ORS). Le coût restant à charge (environ 96 000 €) sera partagé entre le CLIS (20 %) et l'ARS (80 %). Pour M. VERNAY, c'est l'intérêt de ce montage qui aide à la pérennité du projet. M. STOLF ajoute qu'il est important que l'Etat s'engage sur le financement futur du suivi.

Mme PRINS signale également que la mission de l'Observatoire ne permet pas de mettre en évidence une relation de cause à effet en cas d'évolution constatée. Si c'était le cas, il faudrait des investigations complémentaires, et cela serait du ressort de l'ARS dans le cadre de ses missions régaliennes.

Suite à cet échange, il est proposé de désigner les membres du CLIS qui participeront au comité de pilotage. Avec l'accord des partenaires, il est décidé de désigner 3 représentants : Mme PEUREUX et MM. STOLF et FLEURY. Santé Publique France leur fera parvenir les éléments pour la Déclaration Publique d'Intérêt qui doit se faire en ligne.

3) Actualités de l'ANDRA

M. MAZOYER indique que, depuis septembre, l'ANDRA a organisé la Journée Portes Ouvertes annuelle (700 personnes accueillies), ainsi qu'une Journée Galeries Ouvertes (environ 100 personnes), initiative nouvelle qui sera rééditée en novembre. Il y a également eu une campagne porte à porte (la synthèse sera transmise aux membres du CA).

Par ailleurs, des travaux sont en cours au laboratoire (en surface et au fond, pour l'extension), et vont être entrepris à Froncles (démonstrateur POMA pour la descenderie), à Osne le Val (ancienne fonderie dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine), à Houdelaincourt (bâtiment scientifique et technique). Une campagne de sondages géotechniques destinée à recueillir des données pour les études de l'ANDRA_{2/4} démarrera début octobre le long de la ligne de



l'installation terminale embranchée.

Enfin, M. MAZOYER rappelle d'une part la participation de l'ANDRA au débat public sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) et la tenue, le 4 octobre à Bure, du prochain Comité de Haut Niveau. Concernant le débat public, M. STOLF ajoute que la réunion de restitution (compte-rendu, bilan) est prévue à Paris le 25 novembre.

Mme FRANÇOIS revient sur la première campagne porte à porte réalisée il y a deux ans, estimant que les informations qui étaient données aux personnes interrogées étaient quelque peu tronquées, les risques étant systématiquement minimisés (comme c'est le cas selon elle de toute la communication de l'ANDRA). M. MAZOYER précise que, pour la campagne qui vient de se dérouler, les documents présentés ont été réalisés sous le contrôle des garants de la concertation qui accompagnent l'ANDRA, et que cela a entraîné une modification du discours. Il indique également que, dans la première comme dans la seconde campagne de porte-à-porte, la question des risques est au cœur des préoccupations d'une bonne partie des riverains rencontrés et que le sujet de la sûreté du stockage fera prochainement l'objet d'une nouvelle campagne d'information et de médiation.

4) Prochaine AG du CLIS

M. STOLF signale que les membres de la Commission Nationale d'Evaluation viendront présenter le 13^{ème} rapport à l'occasion de la prochaine AG qui aura lieu le jeudi 21 novembre à 18h00, à la salle des Fêtes de Joinville.

Les membres du CLIS vont recevoir l'invitation à laquelle seront joints le résumé du rapport rédigé par Mme Laetitia FAUGIÈRES (COLON-MIEUSSET) et un formulaire pour poser des questions auxquelles la CNE répondra le jour de la présentation.

5) Nouveau site internet du CLIS

M. JAQUET présente oralement le site internet du CLIS modifié dans la forme (le contenu ne change pas). La page d'accueil est allégée et plus attractive, un moteur de recherche est désormais disponible, et les formulaires pour abonnement ou question sont opérationnels. Le passage au nouveau site sera annoncé prochainement.

Il propose que la revue de presse, actuellement tirée sur papier et distribuée aux membres à chaque CA (environ tous les trois mois), soit dorénavant envoyée sous forme informatique tous les 15 jours, et le cas échéant, mise en ligne sur le site. Les membres du CA approuvent cette proposition.



6) Questions diverses

- Mme FRANÇOIS évoque l'avis donné sur les déchets bitumés, selon lequel la solution du traitement préventif ne serait pas envisageable et qu'il faudrait privilégier une solution architecturale. Compte-tenu du volume de ce type de déchets, elle souhaite savoir quelle est la conséquence pour le projet de l'ANDRA et pour l'inventaire de stockage. Il est d'abord précisé qu'il s'agit des conclusions d'une revue d'experts mais que l'ASN n'a pas encore rendu son avis. M. MAZOYER indique ensuite que l'ANDRA, en l'état actuel, ne prend pas en compte ces déchets pour l'architecture du stockage, qui est conçue pour être flexible et adaptable. Pour ce qui est de l'inventaire, il existe un inventaire de réserve. Il propose de faire un zoom sur cette question de l'architecture lors de la prochaine réunion d'information des membres du CLIS.

- Mme FRANÇOIS fait part d'une demande de Mme MILLARAKIS concernant le Projet de développement du territoire présenté récemment aux conseillers départementaux de la Meuse. Il y a été question d'une nouvelle zone d'accueil (qui remplacerait la zone de proximité actuelle) dont la définition n'a pas été donnée. M. BILLARD précise que la notion qui a été introduite est celle de territoire d'accueil qui correspond aux quatre intercommunalités suivantes : Communautés de Communes des Portes de Meuse et du Bassin de Joinville en Champagne, Communautés d'agglomération de Saint-Dizier et Blaise et de Bar le Duc Sud Meuse. M. ABBAS confirme que le Conseil départemental de la Meuse souhaite une clarification sur ces différentes zones. Il est rappelé que le Projet de développement du territoire devrait être présenté aux membres du CA du CLIS.

- En réponse à Mme FRANÇOIS, M. MAZOYER indique qu'il n'a pas d'éléments d'information sur la situation en Suède suite à l'avis en partie défavorable de la Cour environnementale sur le concept de stockage (principalement concernant les containers en cuivre).

A Bure, le 16 décembre 2019

Le Président,



Denis STOLF

